



FONDATION AVENIR MEILLEUR AU TOGO

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2014 - 2015



STRUCTURE DE LA FONDATION

Le Conseil de Fondation travaille bénévolement.

Les dons sont entièrement dédiés à l'apport d'une aide concrète.

CONSEIL DE FONDATION (SUISSE)

Franck Simond, Président

Michel Cuendet, Secrétaire

Jean-Jacques Hofstetter, Trésorier

Catherine Scarna, Membre

Dr Alicia Bardet, Médecin, Membre

Gildo Martinelli, Membre

Andrea Rajman, Secrétaire générale (hors Conseil)

COMITÉ (TOGO)

Bobo Agbessimé, Président

Peter Agbessimé, Vice-président

Komi Félix, Coordinateur et Secrétaire

Pablo Agbogan, Trésorier

Dr Koudaya Kokouvi, CHP Kpalimé, Médecin conseil

Modeste Hodo, Assistant médical

ORGANISATION DES MISSIONS HUMANITAIRES (SUISSE)

Dr Patrick Signorell, Psychologue

Katell Bosser, Infirmière et rédactrice

COLLABORATEURS AU TOGO

Patience Gameli, Infirmière

Ebuva Amedomé, Aide infirmier

MEMBRES D'HONNEUR

Komlan Clément Nunyabu, Ministre Urbanisme et Habitat de la République du Togo 2010-2014

Suzanne Aho, Ministre de la santé de la République du Togo 2000-2006

Jean-Philippe Rapp, Journaliste

Vicky Bila, Chanteuse togolaise

Jérôme Bénédicte, Avocat

Bernard Camandona, Entrepreneur

Pierre Cavin, Entrepreneur

Raphaël Manrique, Graphiste

Catherine Scarna

FAM FONDATION AVENIR MEILLEUR AU TOGO

Case postale

1025 Saint-Sulpice (Suisse)

www.fam-togo.org

BUTS DE LA FONDATION

LIEU D'ACTIVITÉS

Pour l'instant la fondation agit auprès des 20000 habitants du Canton de Kuma qui se trouve dans une région montagneuse et rurale en proie à une très grande pauvreté. Situés à une trentaine de kilomètres de la ville de Kpalimé, les 8 villages de Kuma sont éloignés des routes et isolés : Bala, Apoti, Tokpli, Konda, Dovota, Dunyo, Adamé et Apéyéomé.

MISSION

- Permettre aux villageois isolés de recevoir des soins médicaux
- Favoriser la scolarisation des enfants et la formation des jeunes
- Promouvoir la réalisation de micro-projets pour améliorer la vie quotidienne
- Organiser des missions humanitaires médicales bénévoles

Chers amis,

Nous vous présentons le rapport de nos activités en 2014 et en 2015.

La Fondation Avenir Meilleur FAM au Togo existe depuis 10 ans déjà, ou 10 ans seulement...

Beaucoup de projets ont été accomplis et il reste encore tellement de besoins à combler, parce que chaque être humain a le droit aux soins médicaux de base, a besoin d'accéder à l'éducation, et a besoin de vivre de son travail.

Tous les projets pour lesquels nous nous engageons visent à améliorer le sort des villageois isolés et oubliés de la région montagneuse de Kuma au Togo. Vivant essentiellement de cultures vivrières et de petits élevages, ils peinent à scolariser leurs enfants et leur offrir de nouvelles perspectives. Nos activités se basent sur la nécessité de permettre aux villageois de se soigner, afin de pouvoir travailler et élever leurs enfants dans de bonnes conditions, et de favoriser la scolarisation en apportant une aide financière aux familles. La Fondation soutient également les micro-projets de développement tels que l'élevage de volailles ou de petits ruminants, et toute initiative locale allant vers l'amélioration de la vie quotidienne.

Notre point fort est le contact et le dialogue avec la population lors des missions et une vision précise des besoins.

Merci de nous aider à continuer.

Le Conseil de Fondation

Franck Simond
Président

Michel Cuendet
Secrétaire

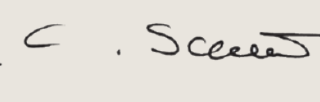
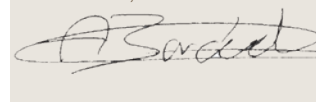
Jean-Jacques Hofstetter
Trésorier



Dr Alicia Bardet
Médecin, Membre

Gildo Martinelli
Membre

Catherine Scarna
Membre



LA SANTÉ

LA SANTÉ EST LA MISSION POUR LAQUELLE NOUS CONSACRONS LA PLUS GRANDE PARTIE DE NOS RESSOURCES

LES SOINS ITINÉRANTS

Les soins itinérants sont prodigués dans les 8 villages du canton de Kuma par l'**Assistant médical Modeste HODO** et l'**infirmier Ebuva AMEDOME**. Deux fois par mois, les consultations sont supervisées par le **Médecin Conseil de FAM, le Dr Kokuvi KOUDAYA**, Chef de service du département de la Médecine générale au CHP de Kpalimé.

Ces soins dans les villages ont un double objectif : rehausser la prestation des soins dans les dispensaires où il n'y a pas d'assistant médical et favoriser l'accessibilité des soins à cette couche de population paysanne, isolée et pauvre.

En 2014 et en 2015 **4044 patients** ont bénéficié d'une consultation médicale itinérante.



Vaccination dans les écoles

LES OPÉRATIONS CHIRURGICALES

En 2014 et en 2015, **57 patients** ont bénéficié gratuitement d'une intervention chirurgicale. Ce qui porte l'effectif total des bénéficiaires à **522 patients en 10 ans**. Les opérations ont été réalisées à l'hôpital d'Agou et au CHP de Kpalimé. Certains patients ont été dépistés lors des consultations médicales de FAM, d'autres malades indigents sont venus au siège de la Fondation pour en solliciter. Les pathologies les plus récurrentes sont les hernies de différentes natures, les myomes, les fibromes, les tumeurs, les kystes, les goitres.

LES CAISSES D'URGENCE

FAM a mis en œuvre des caisses d'urgence dans les 8 villages de Kuma qui ont permis à **40 patients** sans ressource immédiate de se soigner en 2014 et en 2015. Le prêt sans intérêt fonctionne bien.

LE DISPENSAIRE DE FAM À KUMA-DUNYO

Ce centre est géré selon la politique sanitaire de l'Etat togolais. En plus des consultations itinérantes deux fois par semaine par notre assistant médical, l'**infirmière Patience GAMELI** reçoit quotidiennement les patients venant des villages de Kuma Dunyo, Dovota et des fermes environnantes. En 2014 et en 2015 notre infirmière a pratiqué **2606 consultations** et **46 accouchements** ont été réalisés.

En 2015 un travail de restructuration et d'aménagement a été initié et effectué par la **Doctresse Alicia Bardet**, Médecin, responsable médicale membre du Conseil de Fondation.

SOINS ENTIÈREMENT GRATUITS

Le paiement des frais de médicaments aux patients les plus démunis se poursuit. Certains patients venus à l'hôpital ont été obligés de faire recours à FAM pour se soigner.

**UN DON DE 200 CHF
PERMET D'OPÉRER ET DE GUÉRIR UN MALADE**

L'ÉDUCATION

DE NOMBREUX ENFANTS NE PEUVENT PAS ALLER À L'ÉCOLE CAR LES PARENTS DOIVENT PAYER UN ÉCOLAGE, SOUVENT TROP LOURD. FAM A LA VOLONTÉ DE DONNER À CHACUN UNE CHANCE D'AMÉLIORER SON AVENIR EN SUIVANT UNE ÉDUCATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE.



PAIEMENT DES ÉCOLAGES

En 2014 et en 2015 nous avons payé l'écolage à **314 élèves et étudiants, dont 63 à l'université, 118 dans les lycées, 93 dans les collèges et 40 dans les primaires confessionnelles.** Les écolages ne sont pas remis aux élèves, mais directement payés dans les établissements scolaires par le comité directeur de FAM, afin de présenter les concernés aux responsables des établissements pour un meilleur suivi. 88 % des bénéficiaires sont admis en années supérieures.

ACHAT DES FOURNITURES SCOLAIRES

Nous avons acheté les fournitures à **plus de 600 élèves** du primaire au lycée. Ces dons sont constitués des cahiers de toutes gammes, des stylos, des ensembles géométriques, des ardoises, des règles... Il s'agit toujours des élèves nécessiteux mais assidus au travail des 8 villages du canton de Kuma, de la commune de Kpalimé et des villages environnants. Les kits sont remis directement dans les villages sous les regards attentifs des Chefferies, des Comités Villageois de Développement, des Comités des Parents d'Élèves.

UN DON DE 100 CHF PERMET DE PAYER L'ÉCOLAGE ET LES FOURNITURES D'UN ENFANT PENDANT UN AN

LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

Depuis toujours, la Fondation réfléchit au bail d'un logement pour les étudiants n'ayant pas de famille à Lomé pour la poursuite de leurs études supérieures. Faute d'un logement collectif, nous payons 220 CHF par an pour la location d'une chambre pour deux étudiants. De plus un étudiant en 4^{ème} année de médecine a bénéficié d'une bourse de 109 CHF pour se procurer les documents nécessaires à sa formation. Par ailleurs, d'autres élèves, étudiants et jeunes

en formations professionnelles ont bénéficié d'aides liées à leurs études ou formations, en argent et en matériel.

Nous voulons encourager les plus méritants et assidus par ces petites bourses.

SOUTIEN AUX ENSEIGNANTS VOLONTAIRES BÉNÉVOLES

Dans deux villages, 2 enseignants pratiquent bénévolement. Sans eux, les enfants n'auraient pas d'école. Nous les soutenons financièrement.

FORMATON PROFESSIONNELLE

Nous soutenons la formation en cordonnerie de **Jules Yao AGBLE**, jeune handicapé physique, amputé d'une jambe à la suite d'un accident.



UN DON DE 200 CHF PERMET DE PAYER LA FORMATION SCOLAIRE SUPÉRIEURE OU PROFESSIONNELLE D'UN ÉTUDIANT PENDANT UN AN

DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

NOUS SOUTENONS PLUSIEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE ET L'ALIMENTATION DANS LES VILLAGES.

Il s'agit de micro crédits remboursables sans intérêt selon une modalité de paiement très souple. Depuis 2 ans, nous continuons à suivre les 6 projets réalisés et étudions leur

évolution avant d'ouvrir une nouvelle liste. Ces projets de développement concernent l'élevage de volailles ou de petits ruminants et l'agriculture.



PLANTATION DE TECK AU PROFIT DE FAM

Ce projet est né de la volonté de notre Comité togolais qui a spontanément cherché un moyen de trouver un revenu sur place, afin de participer au financement des nombreux projets humanitaires que la fondation mène auprès des populations villageoises. C'est une belle initiative qui permettra sur le moyen et le long terme un apport financier

non négligeable. Le Conseil de Fondation suivra de près l'évolution de la plantation et son exploitation, selon une charte. Ce projet a pu voir le jour grâce à la générosité de **Fabrice Schneider, paysagiste**, aujourd'hui décédé et dont nous saluons la mémoire.

FÊTE DES 10 ANS AU TOGO EN 2015

Au Togo, la fête c'est à la fois exubérant et sérieux. Le Comité de FAM au Togo n'a pas dérogé à la règle pour organiser une magnifique fête à Kuma Konda, dans une grande joie collective avec les villageois. Une délégation d'une dizaine de personnes a représenté le Conseil de Fondation Suisse. Des personnalités importantes se sont déplacées dont **Philippe Gayet**, Directeur de Département du Développement et de la Coopération Suisse au Niger, et des représentants du gouvernement togolais.



FÊTE DES 10 ANS EN SUISSE EN 2015

Une soirée de soutien exceptionnelle a été organisée le 14 novembre à la salle polyvalente de Yens. Un repas gastronomique a été servi à cette occasion, avec le concours de grands cuisiniers réputés, **Etienne Krebs, le pâtissier Fabrice Dériaz, Dario Traiteur. Le Journaliste Jean-Philippe Rapp** a animé la soirée et raconté sa mission au Togo pour FAM et le tournage d'un reportage sur les activités de la Fondation. Les invités du Togo ont témoigné du travail accompli sur place : **Bobo Agbéssimé**, Président du Comité togolais de Fam-Togo et **Aristide Komla Ayeko**, jeune villageois suivi depuis 10 ans par Fam-Togo et aujourd'hui étudiant en médecine. Ce fut une belle soirée, merci à vous tous pour votre présence ou votre soutien.

10 ans et de nombreuses actions concrètes

YENS

Pour ses 10 ans, la Fondation Avenir Meilleur (FAM) au Togo a organisé une soirée de soutien d'anniversaire.

300 personnes avaient répondu présentes pour soutenir la Fondation Avenir Meilleur (FAM) au Togo le 14 novembre dernier à la salle polyvalente de Yens. La soirée était animée par le journaliste Jean-Philippe Rapp. Ce dernier a effectué une mission au Togo il y a quelques mois aux côtés de la fondation pour réaliser un reportage sur le terrain. Plusieurs extraits du film ont été projetés.



Les étudiants du gymnase de Morges étaient au service. DR

Née en février 2005, FAM-Togo a pour buts de permettre aux villageois isolés de recevoir des soins médicaux, favoriser la scolarisation des enfants et la formation des

jeunes, promouvoir la réalisation de micro-projets pour améliorer la vie quotidienne, organiser des missions humanitaires médicales bénévoles. En 10 ans, 15 452 patients

ont bénéficié d'une consultation médicale itinérante, 8500 patients ont reçu une consultation médicale au dispensaire de la fondation et 144 bébés y sont nés, 522 personnes ont bénéficié d'une opération chirurgicale. Chaque année 300 élèves bénéficient de l'achat de leurs fournitures scolaires et 160 élèves bénéficient du paiement de leur scolarité.

Aristide Komla Ayeko, jeune villageois de 23 ans suivi depuis 10 ans et aujourd'hui étudiant en médecine, a témoigné lors de cette soirée. Ce dernier a particulièrement ému le public. Intelligent, brillant élève, il n'aurait pas pu continuer sa scolarité sans le secours de la fondation, faute de moyens financiers. Il représente un exemple de réussite pour FAM-Togo. DR

PRESSE

Les médias en Suisse et au Togo parlent de notre Fondation. Dossier complet sur www.fam-togo.org

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

	31.12.2014	31.12.2013
ACTIF	CHF	CHF
Liquidités	20'698.88	17'191.84
- Caisse en Suisse	150.00	150.00
- Caisses au Togo	691.77	420.00
- Postfinance	12'810.76	7'432.34
- Banque Cantonale Vaudoise	3'515.80	3'789.50
- Caisse d'épargne au Togo	84.50	84.50
- Ecobank à Lomé au Togo	3'446.05	5'315.50
Créances	720.00	1'720.00
- Débiteurs en Suisse	0.00	1'000.00
- Caution bail maison FAM au Togo	720.00	720.00
Autres créances	6'303.27	6'280.07
- Parts sociales Coopérative de la Maison du Peuple	100.00	100.00
- CEDC Banque (capital et fonds de secours)	6'203.27	6'180.07
Comptes de régularisation	33'023.05	2'780.00
- Actifs transitoires et produits à recevoir	33'023.05	2'780.00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	60'745.20	27'971.91
TOTAL DE L'ACTIF	60'745.20	27'971.91

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 (suite)

	31.12.2014	31.12.2013
PASSIF	CHF	CHF
Dettes à court terme	1'965.40	514.00
- Créanciers	1'965.40	514.00
Fonds et provisions	900.00	900.00
- Fonds d'urgence missions au Togo	900.00	900.00
Comptes de régularisation	1'060.80	100.00
- Passifs transitoires et produits reçus d'avance	1'060.80	100.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	3'926.20	1'514.00
Capital	5'000.00	5'000.00
Réserve Fusion	50'000.00	0.00
Résultat reporté	1'457.91	33'995.99
Résultat net de l'exercice	361.09	-12'538.08
TOTAL DES FONDS PROPRES	56'819.00	26'457.91
TOTAL DU PASSIF	60'745.20	27'971.91

PERTES ET PROFITS 2014

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2014

	2014	2013
	(01.01.14 - 31.12.14)	(01.01.13 - 31.12.13)
	CHF	CHF
Cotisations	10'208.85	9'331.55
- membres fondateurs	600.00	600.00
- membres actifs en Suisse	3'800.00	6'100.00
- couverture des frais de voyages par les membres fondateurs	5'808.85	2'631.55
Donations	29'597.78	21'602.85
- dons divers	29'597.78	21'602.85
Dons spécifiques à des projets	3'319.85	2'839.70
- Participation formations	1'719.85	1'139.70
- Participation projet de plantation de teck	1'600.00	0.00
- Participation location maison de la Fondation à Kpalime Togo	0.00	1'700.00
Produits divers	18'543.95	13'870.00
- repas de soutien (inscriptions, bar, etc)	17'077.95	13'791.00
- ventes de calendriers, artisanat, t-shirts, etc	1'466.00	79.00
Total des produits opérationnels	61'670.43	47'644.10

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2014 (suite)

	2014	2013
	(01.01.14 - 31.12.14)	(01.01.13 - 31.12.13)
	CHF	CHF
Dépenses pour les projets	45'338.01	53'062.09
- repas de soutien	8'016.35	13'683.00
- calendriers, artisanat, t-shirts	110.88	180.00
- DVD Film documentaire	5'716.86	0.00
- programme comptable	0.00	213.85
- autorisations, taxes logo, déplacements	4'209.47	4'156.90
- soins - santé publique - ambulances - développement	18'832.13	24'060.00
- formations scolaires, professionnelles, médicales	5'664.47	8'952.34
- location maison de la Fondation à Kpalime Togo	2'787.85	1'816.00
Frais d'exploitation	4'806.75	4'276.95
- salaires au Togo	1'883.30	2'265.00
- frais de bureau, ports, téléphones	1'895.85	870.95
- surveillance des fondations	350.00	650.00
- autorisations et taxes	677.60	491.00
Frais de voyages *	4'590.95	2'631.55
- avion, hébergement, restauration	4'590.95	2'631.55
Total des charges opérationnelles	54'735.71	59'970.59
Intérêts bancaires actifs	-27.90	-29.55
Charges financières	6'601.53	241.14
Résultat financier net	6'573.63	211.59
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	361.09	-12'538.08

* compensés par le produit couverture des frais de voyages par les membres fondateurs, en respect de l'article 24 du Règlement interne de la Fondation

Les comptes ont été révisés par le Réviseur Responsable agréé, la Fiduciaire GFC Consult à Lonay.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

	31.12.2015	31.12.2014
A C T I F	CHF	CHF
Liquidités	43'559.80	20'698.88
- Caisse en Suisse	390.00	150.00
- Caisses au Togo	708.30	691.77
- Postfinance	23'264.74	12'810.76
- Banque Cantonale Vaudoise	16'994.45	3'515.80
- Caisse d'épargne au Togo	84.50	84.50
- Ecobank à Lomé au Togo	2'117.81	3'446.05
Créances	720.00	720.00
- Débiteurs en Suisse	0.00	0.00
- Caution bail maison FAM au Togo	720.00	720.00
Autres créances	6'319.42	6'303.27
- Parts sociales Coopérative de la Maison du Peuple	100.00	100.00
- CEDC Banque (capital et fonds de secours)	6'219.42	6'203.27
Comptes de régularisation	876.25	33'023.05
- Actifs transitoires et produits à recevoir	876.25	33'023.05
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	51'475.47	60'745.20
TOTAL DE L'ACTIF	51'475.47	60'745.20

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 (suite)

	31.12.2015	31.12.2014
P A S S I F	CHF	CHF
Dettes à court terme	449.50	1'965.40
- Créanciers	449.50	1'965.40
Fonds et provisions	900.00	900.00
- Fonds d'urgence missions au Togo	900.00	900.00
Comptes de régularisation	200.00	1'060.80
- Passifs transitoires et produits reçus d'avance	200.00	1'060.80
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	1'549.50	3'926.20
Capital	5'000.00	5'000.00
Réserve Fusion	50'000.00	50'000.00
Résultat reporté	1'819.00	1'457.91
Résultat net de l'exercice	-6'893.03	361.09
TOTAL DES FONDS PROPRES	49'925.97	56'819.00
TOTAL DU PASSIF	51'475.47	60'745.20

PERTES ET PROFITS 2015

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2015

	2015	2014
	(01.01.15 - 31.12.15)	(01.01.14 - 31.12.14)
	CHF	CHF
Cotisations	10'008.90	10'208.85
- membres fondateurs	600.00	600.00
- membres actifs en Suisse	5'600.00	3'800.00
- couverture des frais de voyages par les membres fondateurs	3'808.90	5'808.85
Donations	20'450.70	29'597.78
- dons divers	20'450.70	29'597.78
Dons spécifiques à des projets	2'373.08	3'319.85
- Participation formations	2'373.08	1'719.85
- Participation projet de plantation de teck	0.00	1'600.00
- Participation location maison de la Fondation à Kpalime Togo	0.00	0.00
Produits divers	33'667.50	18'543.95
- repas de soutien (inscriptions, bar, etc)	33'667.50	17'077.95
- ventes de calendriers, artisanat, t-shirts, etc	0.00	1'466.00
Total des produits opérationnels	66'500.18	61'670.43

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2015 (suite)

	2015	2014
	(01.01.15 - 31.12.15)	(01.01.14 - 31.12.14)
	CHF	CHF
Dépenses pour les projets	62'670.78	45'338.01
- repas de soutien	16'810.95	8'016.35
- calendriers, artisanat, t-shirts	1'880.85	110.88
- DVD Film documentaire	0.00	5'716.86
- envoi bénévoles/organ. Missions+ échanges/CH-Togo	2'059.58	0.00
- autorisations, taxes logo, déplacements	8'387.72	4'209.47
- soins - santé publique - ambulances - développement	23'259.65	18'832.13
- formations scolaires, professionnelles, médicales	10'156.60	5'664.47
- location maison de la Fondation à Kpalime Togo	115.43	2'787.85
Frais d'exploitation	8'018.90	4'806.75
- salaires au Togo	2'244.00	1'883.30
- frais de bureau, ports, téléphones	1'029.95	1'895.85
- salaire comité CH + charges sociales	900.20	0.00
- surveillance des fondations	2'720.00	350.00
- autorisations et taxes	1'124.75	677.60
Frais de voyages *	2'039.25	4'590.95
- avion, hébergement, restauration	2'039.25	4'590.95
Total des charges opérationnelles	72'728.93	54'735.71
Intérêts bancaires actifs	-18.05	-27.90
Charges financières	682.33	6'601.53
Résultat financier net	664.28	6'573.63
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-6'893.03	361.09

* compensés par le produit couverture des frais de voyages par les membres fondateurs, en respect de l'article 24 du Règlement interne de la Fondation

Les comptes ont été révisés par le Réviseur Responsable agréé, la Fiduciaire GFC Consult à Lonay.

MISSIONS AU TOGO



Dr Christina Lyko avec Modeste Hodo, Assistant médical de FAM



Dr Sybille Dvorjak



Jean-Philippe Rapp et Ian Jaquier

Plusieurs voyages des membres du Conseil de Fondation et de volontaires ont été effectués afin de contrôler la bonne marche des activités et pour organiser les projets avec le Comité togolais. D'autre part, deux bénévoles de profession médicale ont effectué une mission auprès de notre équipe médicale. Il s'agit de **Christina Lyko, médecin, et Sybille Dvorjak, médecin**, qui ont pratiqué des soins et des observations durant 2 semaines. **Le journaliste Jean-Philippe Rapp et le réalisateur Ian Jaquier** ont tourné un film documentaire sur FAM en décembre 2014.

ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Le Conseil de Fondation a engagé **Andréa Rajman en tant que Secrétaire générale à 10 %, hors Conseil**, depuis le 1^{er} octobre 2015. Madame Rajman apporte une aide précieuse et indispensable pour toutes les tâches de coordination, d'administration et bien plus. C'est la toute première et la seule personne salariée de la Fondation en Suisse.



Andréa Rajman, lors de la fête des 10 ans au Togo

PAS ENCORE MEMBRE ? INSCRIVEZ-VOUS

Depuis la création de FAM en février 2005, et auparavant, une année durant laquelle j'ai essayé d'agir seul, je suis heureux de constater que nos efforts portent leurs fruits. J'ai vu sous mes yeux des enfants littéralement ressusciter grâce à nos soins. Sans notre aide, ils ne vivraient plus. Il y a encore beaucoup à faire, nous recevons énormément de demandes, nous étudions tous les projets. Toujours très touchés, nous souhaitons pouvoir répondre à tous. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien.

Franck Simond
Fondateur et Président de FAM

Votre inscription nous aide à garantir la pérennité de notre action au Togo. Chaque membre, par une modeste contribution annuelle, permet d'assurer le financement des soins médicaux de base et des frais de scolarisation pour les plus démunis.

**JE SOUHAITE DEVENIR MEMBRE
ET JE M'ENGAGE À VERSER UNE COTISATION DE CHF 100.- PAR ANNÉE**

NOM _____

PRÉNOM _____

RUE _____

NP VILLE _____

TÉL. _____

EMAIL _____

DATE _____

SIGNATURE _____

Envoyer à : Fondation Avenir Meilleur FAM au Togo, Case postale, 1025 Saint-Sulpice
ou info@fam-togo.org

VOTRE DON CHANGE DES VIES

EN 2014 ET EN 2015

4044 CONSULTATIONS MÉDICALES ITINÉRANTES

2606 CONSULTATIONS MÉDICALES AU DISPENSAIRE

57 GUÉRISONS PAR INTERVENTION CHIRURGICALE

46 ACCOUCHEMENTS AU DISPENSAIRE

40 MALADES SOIGNÉS GRÂCE AUX CAISSES D'URGENCE

600 ÉLÈVES SOUTENUS POUR LEUR MATÉRIEL SCOLAIRE

314 ÉLÈVES SOUTENUS POUR LEUR ÉCOLAGE

6 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS SUIVIS



FAM
FONDATION AVENIR MEILLEUR AU TOGO

Case postale

1025 Saint-Sulpice (Suisse)

www.fam-togo.org

CCP 17-166123-9



CH-3003 Bern, GS-EDI

Fondation Avenir Meilleur (FAM)
au Togo
c/o M. Franck Simond
Case postale 111
1025 Saint-Sulpice

Référence: 3408 - DET (**à rappeler dans toute correspondance**)
Tél: 058 461 12 16, Fax: 058 462 80 32
Collaborateur/trice responsable: Sonia Dettori
Berne, le 16 novembre 2016

Rapports de gestion pour les années 2014 et 2015

Monsieur,

Vous nous avez soumis les rapports de gestion de la fondation susmentionnée composés des rapports d'activités, des bilans, des comptes de résultats, des annexes et des rapports de l'organe de révision pour les années 2014 et 2015. Le conseil de fondation a approuvé ces rapports les 16 novembre 2015 et 21 septembre 2016.

Nous avons examiné ces documents conformément à notre devoir de surveillance (art. 84 al. 2 CC).

N'ayant constaté aucun dysfonctionnement apparent, nous n'avons pas de remarque à faire au sujet de la gestion de la fondation durant les années comptables 2014 et 2015.

Nous vous signalons pour mémoire que l'examen et l'évaluation du compte rendu par l'autorité fédérale de surveillance ne déchargent pas les organes de la fondation de leur responsabilité de gestion au sens du droit civil.

En application de l'article 3 de l'ordonnance du 19 novembre 2014 sur les émoluments perçus par l'autorité fédérale de surveillance des fondations, vous êtes tenus d'acquitter un émolument de **750 francs** pour l'examen des documents que vous nous avez transmis. Vous voudrez bien le faire au moyen du bulletin de versement annexé dans un délai de 30 jours dès réception de la présente.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.


Sonia Dettori

Annexe: facture